

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 14

Le trente Mai deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 22 Mai 2024

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - BASSOT Christine - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique - CUISSET Betty - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice - MOUILLER Annie - BELOT Jean Luc -

Etaient excusés : LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril

Secrétaire de séance : Madame BASSOT Christine

OBJET : APPROBATION DU PRIX DU REPAS COMPLET 5 ELEMENTS SANS LE PAIN A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 - API RESTAURATION

Madame le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 282022 du 07 Juillet 2022 concernant l'approbation du contrat de prestation livraison de repas entre API RESTAURATION de La Talaudière (Loire) et la commune de Villemontais ainsi que celle n° 412023 du 06 Juillet 2023 concernant la revalorisation tarifaire du prix du repas pour l'année scolaire 2023 2024


Madame le Maire donne lecture de l'avenant proposé par API restauration concernant un tarif sans pain à compter du 1^{er} septembre 2024 à 3.28 € HT le repas, soit 3.46 € TTC.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité :

- approuve le tarif sans pain à compter du 1^{er} septembre 2024 à 3.28 € HT le repas, soit 3.46 € TTC.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toute pièce utile à ce dossier.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,
BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 30 Mai 2024
Le Maire,
GAUME Marie Françoise

